

Tout comprendre sur ma consommation d'énergie Comment réduire ma facture d'énergie ? 4 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir lire ses factures d'énergie
- Formaliser un plan d'action énergie

PROGRAMME

1. Les enjeux de la transition écologique et énergétique
2. Contrat d'énergie : trucs et astuces
 - Comment lire une facture d'énergie ?
 - Mise en application sur vos factures
 - Les bonnes pratiques à connaître
3. Les grandes étapes à suivre pour une démarche cohérente
4. Mes besoins en énergie et mes leviers d'action :
 - Quels sont mes besoins en énergie ?
 - Comment optimiser mes consommations ?
 - Retour d'expériences et recommandations
5. Construire mon plan d'action
 - Identifier mes enjeux : me situer par rapport à mon secteur d'activité
 - Connaître les préconisations adaptées à mon activité
 - Choisir les actions prioritaires à mettre en place

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction, alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Formateur expert en énergie. Pour plus de renseignements sur le profil du formateur, contactez le service formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation)
- Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Formation animée au sein des locaux de la CMA ou dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
Réfèrent handicap à votre disposition contactez le service formation

LES +

- Une formation pratique pratique près de chez vous
- Taux de satisfaction : [voir site internet](#)

PUBLIC

Chef.fe d'entreprise, conjoint, salarié.e

PRÉREQUIS

Apporter vos factures d'énergie (électricité, gaz, fioul, etc.) de l'année en cours et de l'année précédente

LIEU :

Communauté de Communes de Forez Est :

A Feurs: le lundi 8 avril 2024

HORAIRES : 13h30 à 17h30

TARIF 120 € nets de TVA

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

Pour les TNS prise en charge à 100% (Travailleur Non-Salariés) sous réserve de la décision du financeur.

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription :

Pour les TNS : 3 jours avant la formation sinon prévoir un délai de demande de financement auprès de l'organisme compétent.

Effectif minimum requis pour l'ouverture du stage : 6 personnes

CONTACT :

Service Formation:

Rue de l'artisanat et du concept

42951 Saint-Etienne

04 77 92 38 00

formation.loire@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.